

Angoulême, le 11 mai 2026

Assistant familiaux un métier au cœur de la protection de l'enfance

Le Département de la Charente organise, le 21 mai prochain, une journée conférence à destination des assistants familiaux du territoire. Cet événement permet de rappeler l'importance essentielle de ce métier au cœur de la protection de l'enfance, mais aussi susciter de nouvelles vocations dans un secteur aujourd'hui en tension.

Un métier indispensable, au service des enfants les plus vulnérables

L'assistant(e) familial(e) est un professionnel qui accueille, à son domicile et contre rémunération, des enfants et des jeunes majeurs de moins de 21 ans confiés dans le cadre de dispositifs de protection de l'enfance, médico-sociaux ou thérapeutiques.

Son rôle est fondamental : offrir un cadre de vie stable, sécurisant et bienveillant à des jeunes confrontés à des situations de rupture familiale. Au quotidien, il ou elle assure une présence éducative constante, favorise le développement physique, affectif et social de l'enfant, et l'accompagne vers l'autonomie.

Intégré à une équipe pluridisciplinaire, l'assistant familial participe pleinement au projet éducatif de chaque enfant. Il travaille en lien étroit avec les professionnels du secteur social et médico-social, tout en constituant, avec les membres de son foyer, une véritable famille d'accueil.

Pour exercer cette profession, un agrément délivré par le Président du Conseil départemental du lieu de résidence du demandeur est obligatoire. Le Département de la Charente est également employeur d'assistants familiaux. Il forme et accompagne ces professionnels tout au long de leur parcours.

Une profession en tension qui recrute

La Charente compte aujourd'hui 315 assistants familiaux, un nombre insuffisant pour répondre pleinement aux besoins liés aux mesures de protection de l'enfance. Face à cette situation, le métier d'assistant familial connaît des tensions de recrutement importantes.

Conscient de ces enjeux, le Département a engagé dès 2023 une revalorisation de l'exercice du métier. Celle-ci s'est traduite par une série de propositions concrètes visant à améliorer les conditions de travail, à faciliter l'exercice quotidien des professionnels et à renforcer l'attractivité de la profession.

Ces mesures témoignent de l'engagement fort de la Collectivité en faveur des assistants familiaux, acteurs essentiels du dispositif de protection de l'enfance.

Le 21 mai : Une journée pour mieux comprendre les crises émotionnelles des enfants

Au cœur de cette journée conférence dédiée aux assistants familiaux : la question des crises émotionnelles chez les enfants accueillis, un sujet de préoccupation majeur pour les professionnels.

Ces crises, souvent impressionnantes, traduisent un trop-plein d'émotions que l'enfant ne parvient pas à réguler. Elles peuvent se manifester par des pleurs, des cris, de l'agitation ou des comportements violents, et s'inscrivent parfois dans des parcours de vie marqués par des traumatismes.

De nombreux professionnels expriment aujourd'hui le besoin d'être mieux accompagnés face à ces situations complexes :

- comprendre les comportements des enfants pour adapter leur prise en charge,
- gérer la violence et ses impacts sur la vie familiale,
- intervenir en toute sécurité lors des crises,
- identifier d'éventuels troubles du développement nécessitant un suivi spécialisé.

Un éclairage d'expert pour accompagner les pratiques

Pour répondre à ces enjeux, le Département a invité Hubert BOUTSEN, pédopsychiatre belge, fort de 40 années d'expérience en service d'accueil familial spécialisé.

Il décrit son travail comme celui d'un « démineur » : les enfants accueillis portent souvent des traumatismes non résolus, susceptibles de déclencher des réactions imprévisibles face au stress. Son intervention permettra d'apporter des clés de compréhension et des outils concrets pour mieux accompagner ces jeunes au quotidien.

Un engagement fort pour la protection de l'enfance

Le Département de la Charente réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'enfance et du soutien aux professionnels qui œuvrent chaque jour auprès des publics les plus fragiles.

Le métier d'assistant familial est un métier essentiel, porteur de sens. Le Département encourage celles et ceux qui souhaitent s'investir dans une mission humaine, exigeante et indispensable à la société.

Le Département tient également à saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des assistants familiaux pour leur engagement quotidien, leur professionnalisme et leur rôle indispensable auprès des enfants confiés.